



Commission particulière
du débat public
sur le projet
de contournement routier de Nice

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nice, le 21 février 2006

La Commission particulière du débat public sur le projet de contournement routier de Nice vous informe que le débat qu'elle anime sera clos le 28 février 2006.

**[La réunion de clôture se déroulera à Nice,
le lundi 27 février 2006 de 19h00 à 22h00 à Acropolis – salle Athéna.](#)**

Après huit réunions publiques, trois ateliers de réflexion, la production de nombreux cahiers d'acteurs, de contributions, d'avis et de questions posées via le site Internet, cette dernière réunion donnera l'occasion à la Commission particulière du débat public de présenter un premier bilan de la conduite du débat et des thématiques qui ont été abordées, ainsi que la synthèse des différentes opinions qui se sont exprimées pendant ces quatre mois de débat particulièrement constructifs.

Le maître d'ouvrage, la Direction Départementale de l'Équipement, exposera les enseignements qu'il a retiré du débat.

Les représentants de la Région, du Département et des principales Communautés d'agglomération exprimeront également leurs opinions.

La parole sera largement accordée aux différents acteurs (associations, grand public et élus) qui pourront, s'ils le souhaitent, intervenir depuis la salle.

Cette dernière réunion du débat public sera également utile pour répondre aux attentes des acteurs quant à la conduite future du projet après l'achèvement du débat public, et pour prendre en compte leurs suggestions sur les moyens à mettre en place pour poursuivre le dialogue avec le maître d'ouvrage et les institutions.

**[Pour le service administratif de la CPDP](#)
[Secrétaire général : Patrice FRANCESCETTI](#)**

[Dominique SCUTELLA](#)

[Assistante de Direction](#)

[CPDP sur le projet de contournement routier de Nice](#)

[Tel 04 92 29 34 83](#)

[Port 06 74 79 28 89](#)